Lille »; Keller, vice-président du Syndicat de la mutualité française; Langlais, directeur de « La Dépêche », président de l'Association des Journalistes du Nord; Pouleau, président de la Fédération mutualiste belge; Langeron, préfet du Nord; Georges Petit, qui, en termes chaleureux, remercia les personnalités présentes, les représentants de la presse et les mutualistes venus de tous les points de la France, au nombre de plus de deux mille.

LA RÉCEPTION A L'HOTEL DE VILLE

Le soir, à 19 heures, les congressistes ayant à leur tête MM. Gaston Roussel, directeur de la Mutualité et des Assurances sociales au ministère du Travail, et Georges Petit, président de la Fédération nationale de la mutualité française, et auxquels s'étaient joints MM. Boujard, secrétaire général de la Préfecture; Delepoulle, président des « Amis de Lille », ont été reçus à l'Hôtel de Ville.

M. Favières, adjoint au maire, entouré des membres de la municipalité, les a accueillis au seuil de l'édifice et les a conduits dans le grand hall du rez-de-chaussée où une réception avait été organisée.

Le représentant de la ville de Lille a souhaité aux mutualistes une cordiale bienvenue et les a félicités d'avoir devancé la loi en consacrant leurs efforts à améliorer le sort des humbles et en luttant contre le paupérisme.

Répondant à M. Favières, M. Georges Petit l'a remercié au nom des congressistes de ses souhaits et a rendu hommage aux réalisations sociales de la ville de Lille.

La réception s'est terminée par un vin d'honneur.

La journée de mercredi s'est close par des concerts très goûtés qui furent donnés place de Ratisbonne par la Fanfare du Sud et Grand'Place par l'Harmonie de l'Escadron de Flandre.

LES ASSEMBLÉES PLÉNIÈRES

Les congressistes sont informés que les assemblées générales plénières des Commissions qui étaient prévues pour aujourd'hui jeudi, à 15 h., auront lieu le même jour, à 16 heures.

LE CORTÈGE DE DIMANCHE

Le Comité d'organisation du XVe Congrès rappelle aux mutualistes qu'à l'issue du banquet du Palais Rameau, se déroulera un grand cortège comportant un défilé devant les autorités mutualistes.

Il est rappelé aux sociétés que des primes très importantes seront tirées au sort et qu'il sera tenu compte pour le classement des primes de l'importance des délégations.

Le Comité d'organisation espère que toutes les sociétés de secours mutuels du Nord et du Pas-de-Calais y assisteront avec leurs drapeaux ou bannières.

Il faut qu'à l'occasion du Congrès national qui se tient pour la première fois à Lille, toutes les troupes mutualistes soient rassemblées pour montrer aux représentants des pouvoirs publics toute leur puissance et toute leur vitalité.

LA JOURNÉE D'AUJOURD'HUI

La journée de jeudi sera remplie en partie par les travaux des commissions.

A 16 h., rue Patou, M. Désiré Ferry, ministre de la Santé publique, inaugurera la Maternité mutualiste.

L'Association musicale des agents du Chemin de fer du Nord et l'Harmonie Mutuelle des Anciens soldats français et alliés de Roubaix donneront concert à 20 h., au Jardin de Fives et Grand'Place.

A 20 h. 30, au Grand Théâtre, une représentation sera offerte aux délégués et aux autorités.

ECHOS

LES PONTS DE L'ANNÉE. — Dans le premier semestre il n'y en a aucun. Dans le second on constate que le 14 juillet tombant un lundi il y aura deux jours ou deux jours et demi de chômage. Quant à l'Assomption elle comportera un pont de trois jours, le 15 août étant un vendredi.

Enfin, la Toussaint sera un samedi, et la fête de la Victoire, quoique devant être célébrée un mardi, n'entraînera aucun chômage supplémentaire en vertu de la loi du 24 octobre 1922 spécifiant que: « Si le 11 novembre tombe un vendredi ou un mardi, le lendemain samedi ou la veille lundi les règles normales d'exigibilité et de protêts reprennent leur cours. »

LA GAITÉ DES REPAS PLANTUREUX du soir se change le lendemain matin en migraines, nausées, que révèlent langue pâteuse et bouche amère. Que ne prenez-vous donc avant de vous endormir, une cuillerée à café dans un verre d'eau d'Eno's « Fruit Salt », poudre effervescente, seul véritable « Sel de Fruit ». Eno est la providence des estomacs surmenés qu'il apaise et tonifie, et l'auxiliaire très doux de l'intestin. Eno vous remettra d'aplomb. Prenez l'habitude d'Eno matin et soir. Dans toutes les pharmacies : 15 fr.

Un Consistoire secret

Cité du Vatican, 4 juin. — Le 30 juin se déroulera au Vatican un Consistoire secret, au cours duquel il sera procédé à la nomination d'un certain nombre de cardinaux et évêques. Le 2 juillet se déroulera un Consistoire public.

Le projet d'équipement national

Paris, 4 juin. — La Commission des Finances s'est réunie pour entendre un nouvel exposé de M. de Chappedelaine, rapporteur général, qui a mis celle-ci au courant des dernières modifications apportées par le Gouvernement à son projet d'équipement national. Le total des dépenses prévues serait porté à 17 milliards 460 millions pour la réalisation d'un programme à répartir sur une durée de quinze ans.

Le Congrès national du Parti socialiste va s'ouvrir à Bordeaux

Paris, 4 juin. — C'est à Bordeaux que le Parti socialiste S.F.I.O. tiendra cette année son Congrès national ordinaire, les 8, 9, 10 et 11 juin.

L'ordre du jour de ces assises annuelles du parti d'extrême-gauche, bien qu'étant assez chargé, ne semble devoir comporter que deux grands débats: l'un de politique intérieure, qui concerne le mode de scrutin pour les élections législatives et les désistements du second tour; l'autre de politique extérieure, qui a trait à la défense nationale, à l'organisation de la paix et au désarmement.

LE PAPE REÇOIT EN CADEAU LE CRUCIFIX DE MARIE-ANTOINETTE

Cité du Vatican, 4 juin. — L'*Osservatore Romano* signale que le Pape a reçu parmi les cadeaux, à l'occasion de son jubilé, le crucifix que Marie-Antoinette portait continuellement sur elle lors de sa captivité. Cette relique, qui est offerte par le père May, secrétaire de l'évêché de Nice, prendra place dans la bibliothèque vaticane, où se trouve déjà le crucifix de Louis XVI.

L'AVIATEUR JEAN MERMOZ S'ENVOLERA SAMEDI POUR LA FRANCE

Rio-de-Janeiro, 4 juin. — L'aviateur Jean Mermoz partira samedi prochain de Rio-de-Janeiro à destination de la France.

L'HORRIBLE CRIME DE BAVINCOURT

Le tragique assassinat des trois personnes composant la famille Bussy-Caron a causé dans la région d'Arras et de Saint-Pol-sur-Ternoise l'émotion qu'on devine.

Mardi et dans la journée de mercredi, de nombreux curieux se sont rendus à l'Arbret, dans la commune de Bavincourt, mais ils n'ont rien pu voir. Le baraquement ayant appartenu à la famille du facteur n'est plus qu'un amas de décombres. Ces ruines sont examinées minutieusement par les inspecteurs de la police mobile de Lille aidés par les gendarmes des brigades voisines. Chaque objet ou fragment d'objet découvert parmi les débris est mis à part et examiné ensuite.

Jusqu'à présent aucune piste n'a été suivie et les heures s'écoulent avec une trop grande rapidité au gré des inspecteurs.

Les policiers entendirent dans la matinée d'hier une cinquantaine de personnes et sous leur surveillance une équipe d'ouvriers a procédé au déblaiement complet du baraquement incendié dans le but de retrouver de l'argent ou la hache qui servit à accomplir l'affreux forfait. Mais on n'a retrouvé jusqu'ici que de la menue-monnaie.

Un trio suspect de Polonais

Dans le courant de la matinée on eut à tenir compte d'une déclaration sérieuse qui assurait que trois Polonais avaient été vus mardi matin, prenant le train de 5 h. à la gare de Gouy-en-Artois et se dirigeant sur Doullens. Les inspecteurs se rendirent aussitôt à cette dernière gare, mais le renseignement était faux.

A midi, une autre déclaration avait été faite concernant un autre individu peu recommandable qu'on avait vu au cours de la journée de mardi errer de cabaret en cabaret dans la commune et à quelques kilomètres de l'Arbret, ne parlant que du crime et exposant les circonstances à sa façon. Cette déclaration paraissait présenter une certaine importance du fait que l'individu n'était pas rentré chez lui dans la nuit du crime. On interrogea l'individu mais il fallut reconnaître une fois de plus que cette piste n'était pas la bonne.

Un point étrange

Reste aussi à élucider pourquoi un laps de temps aussi considérable s'est écoulé entre l'heure du crime — 23 heures, suivant l'autopsie — et le moment où les voisins aperçurent le baraquement en flammes.

A ce sujet, une troublante constatation a été faite mercredi matin. On a retrouvé dans les décombres un réveil-matin arrêté à 4 heures et une montre arrêtée à 5 heures. Or, à 4 heures, le voisin qui s'était levé n'avait pas aperçu d'incendie et ce n'est qu'à 5 h. 30 que l'alarme fut donnée. Faudrait-il en déduire que l'assassin est revenu sur les lieux de son crime vers 5 heures et que c'est à ce moment qu'il a mis le feu au baraquement?

On se perd en conjectures sur les mobiles du crime. Il faut écarter absolument tout dissentiment pouvant provenir de la famille.

Les funérailles

Les funérailles des victimes auront lieu aujourd'hui jeudi, à 10 heures, à Couturelle (Pas-de-Calais). Le corps de la petite Lucienne, réclamé par sa grand'mère maternelle, sera conduit ensuite à Bienvillers-au-Bois et inhumé à côté de la tombe de sa mère, tandis que les époux Bussy-Caron reposeront au cimetière de Couturelle.

La Conférence des présidents des Tribunaux de Commerce de France

Paris, 4 juin. — La Conférence générale des présidents et membres des Tribunaux de commerce de France s'est réunie ce matin, à 10 heures, au Tribunal de commerce de la Seine, sous la présidence de M. Doumergue.

Le chef de l'Etat, qui était accompagné de M. Rossy, chef de son cabinet, a été reçu au pied de l'escalier d'honneur par M. Albert Buisson, président de la Conférence, entouré d'une délégation de ses collègues. M. Doumergue a été conduit dans la grande salle du Conseil du tribunal, où les représentants des Tribunaux de Belgique, de province et de la Seine lui ont fait un accueil chaleureux.

Le cortège a ensuite pénétré avec l'apparat et le cérémonial habituels dans la grande salle des audiences, où ont été inaugurés les travaux de la Conférence.

Dans cette salle s'étaient groupés: MM. Raoul P[illegible], Flandin, Pierre Laval, Louis Rollin, Eugène Dreyfus, premier président de la Cour d'appel; Donat-Guigue, procureur général; Richard, vice-président à la Cour d'appel; D'Andigné, président du Conseil municipal, etc. On remarquait également une importante délégation de magistrats belges. Parmi les membres de la Commission administrative, citons **M. Lesaffre (Tourcoing)**.

Les présidents ou juges des Tribunaux de commerce de France assistaient à cette cérémonie, notamment ceux de **Lille**, Dijon, **Tourcoing**, Langres, Saint-Dié, Nancy, Abbeville, Bar-le-Duc, Mirecourt, etc.

M. Albert Buisson, président de la Conférence, a alors prononcé son discours. Il a rappelé les différentes questions qui sont soumises à l'examen de la Conférence, et a dit des paroles d'amitié à l'égard de la nation belge.

Le président de la République a répondu.

Quelques instants plus tard, le chef de l'Etat et les ministres présents se sont retirés avec le même cérémonial qu'à leur arrivée.

Le Congrès, sous la présidence de M. A. Buisson, a repris ses délibérations.

Un banquet a réuni ensuite les membres du Congrès: présidents et juges actuels et anciens des Tribunaux de commerce, ainsi que les présidents et juges de la nation belge.

Au banquet qui a terminé la Conférence des Tribunaux de commerce et que présidait M. Raoul Péret, garde des Sceaux, celui-ci a félicité les membres de la Conférence du travail qu'ils avaient accompli et leur a donné l'assurance que leurs vœux seraient examinés avec une particulière bienveillance, notamment en ce qui concerne l'extension de la compétence, la réforme de la procédure, des enquêtes, l'extension de l'électorat.

LE GÉNÉRAL WEYGAND EST PARTI POUR LONDRES

Le général Weygand et la générale se sont embarqués à Dunkerque à bord du paquebot *Alsacien*, à destination de Tilbury-Londres où ils arriveront à huit heures ce matin.

Ils vont inaugurer le monument du maréchal Foch.

Ils reviennent le 7 juin au matin, à bord du *Picard*, en compagnie de la maréchale Foch et de ses deux filles.

M. Vaillant-Couturier est inscrit au tableau de l'ordre des avocats

Paris, 4 juin. — Le Conseil de l'Ordre des avocats à la Cour a décidé d'admettre au tableau M. Vaillant-Couturier, ancien député communiste, qui était à l'expiration du stage.

Une terrible explosion aux établissements Kuhlmann à Saint-André-lez-Lille

Mardi soir, vers 22 h. 30, Saint-André était réveillé en sursaut par le bruit d'une très forte détonation émanant des établissements Kuhlmann, situés rue Sadi-Carnot.

L'explosion s'est produite dans les nouveaux bâtiments édifiés il y a quatorze mois et en service depuis cinq mois environ, servant à la fabrication de l'ammoniaque synthétique. Un tube amenant l'oxygène au bâtiment venait de sauter, provoquant une déflagration énorme. Mais les ouvriers de service à cette heure avaient eu le temps de fuir, car le « sauve-qui-peut » avait été lancé dans les bâtiments.

Une panique indescriptible se produisit alors rue Sadi-Carnot ; la plupart des habitants étant couchés, se précipitèrent dans la rue, courant çà et là, sans trop bien savoir où ils allaient se réfugier, tous se rendant compte du danger imminent qu'ils couraient.

Les ingénieurs de la direction, qui arrivèrent aussitôt sur les lieux, se hâtèrent de fermer toutes les conduites de gaz, pour éviter d'abord une explosion plus grave, ensuite une intoxication pour la population environnante.

La direction des établissement Kuhlmann admet l'hypothèse que, par suite d'une fuite jusque là inconnue, une condensation de vapeur aurait produit un dépôt d'eau dans les canalisations. Puis, par la suite de rentrée d'air, un mélange de ce dernier avec les gaz utilisés dans la synthèse de l'ammoniaque aurait constitué un mélange explosif qui aurait produit la déflagration qui aurait fait éclater les conduites.

D'autre part, la direction fait remarquer qu'au moment où l'explosion s'est produite, l'installation n'avait pas encore été remise en marche.

En tout cas, aucun acte de malveillance, comme on l'avait laissé entendre dans la matinée, n'a été commis. L'accident est purement matériel et c'est de ce côté que l'enquête se dirige.

M. Crespel, maire de La Bassée chevalier de la Légion d'honneur

Dans la promotion des maires, nous relevons avec plaisir le nom de M. Crespel, maire de La Bassée, conseiller général, ancien député.

M. Crespel, depuis trente ans maire de La Bassée, se dévoua sans compter à l'administration de cette ville, mais, depuis l'armistice, il remplit un rôle de premier plan dans l'œuvre de la reconstitution de la cité.

Lors des fêtes de la renaissance de la ville, en 1928, ce fut à juste titre que M. Marin, ministre des Pensions, lui témoigna les remerciements du Gouvernement.

Nous nous joignons aux nombreux amis du sympathique maire pour lui présenter nos sincères félicitations.

M. Carlier-Caffieri est élu président de la Société des Agriculteurs du Nord

La Société des Agriculteurs du Nord a tenu, mercredi, à 11 heures, à Lille, son assemblée mensuelle, au cours de laquelle il a été procédé au dépouillement des votes pour le renouvellement du bureau pour la période 1930-1932.

On sait, en effet, que le bureau est élu pour deux années et que le président sortant, ainsi que le veulent les statuts de la société, ne peut pas être réélu, même à la vice-présidence, pendant cette période.

Voici comment se sont réparties les voix des 2.401 votants :

Sont élus: président, M. Carlier-Caffieri, 2.360 voix.

Vice-présidents. — Avesnes: M. Gustave Sénéchal, 2.396; Cambrai: M. Henri Langrand, 2.392; Douai: M. Philippe Dransart, 2.384; Dunkerque: M. Paul Wemaere, 2.386; Hazebrouck: M. Joseph Degrendel, 2.384; Lille: MM. Georges Fotié, 2.372; Casimir Destombe, 2.386; Valenciennes: M. Emmanuel Lanthiez, 2.370; section étrangère: M. Alphonse Bataille, 2.125.

Secrétaire général: M. Louis Merchier, 2.392 voix.

Secrétaire-archiviste: M. J. Monsarrat, 2.392 voix.

Secrétaires: MM. Charles Macarez, 2.395; Paul Procureur, 2.382.

Trésorier: M. Victor Desprez, 2.398.

DEUX MINISTRES VISITERONT LE 22 JUIN LES FLORALIES DE VALENCIENNES

On annonce la venue à Valenciennes, le dimanche 22 juin, de M. Fernand David, ministre de l'Agriculture, et de M. Baels, ministre belge de l'Agriculture. Ces deux personnalités visiteront les IIIe Floralies valenciennoises.

LE DRAME MYSTÉRIEUX DE LA FORÊT DE RAISMES

M. Bornet, juge d'instruction à Valenciennes, avait chargé MM. Chauvin, commissaire de la brigade mobile; Coussemaker et Dorisse, de continuer leur enquête à Courrières, d'où venait l'infortuné Stanislas Kumis, dont le cadavre fut découvert dans la forêt de Raismes.

De nombreux témoins furent entendus. Kumos toucha sa quinzaine le 9 mai, soit une somme de 700 francs, à laquelle vint s'ajouter un billet de 100 francs gagné jusqu'au jour de son départ. Quand il eut décidé de quitter Courrières, Kumos vendit trois complets, un chapeau, une bicyclette neuve et ses effets de travail.

A un de ses compatriotes, Michel Fatier, Kumos manifesta fréquemment l'intention d'en finir avec la vie. Il avait, disait-il, assez voyagé — il était pendant la guerre mobilisé dans la marine allemande. Sans aucune relation avec sa famille, il n'avait, disait-il, que faire en ce bas monde: « A 40 ans, disait-il, je me suiciderai. »

Peu avant son départ, Kumos fit à Carvin l'acquisition d'un pistolet automatique et d'une boîte de cartouches. « Avec ça, déclara-t-il en montrant l'arme et les munitions, je me suiciderai. »

Son idée fixe était de ne plus travailler. C'est ce qui explique pourquoi il se débarrassa de ses vêtements de travail. Il brûla ses pièces d'identité et tous les papiers personnels en sa possession. Enfin lorsque Kumos et Favier se séparèrent, ce dernier demanda: «Tu m'écriras, n'est-ce pas? » — « Jamais, répondit Kumos. »

On ne le revit plus à Courrières. Mais pourquoi avait-il choisi la forêt de Raismes pour mettre son sinistre projet à exécution. Eut-il le temps de l'exécuter « lui-même » ce projet? Quelqu'un ne l'a-t-il pas « aidé »?

L'enquête sur le déraillement de Montereau

Paris, 4 juin. — M. Lalo, commissaire à la 1re brigade mobile, poursuivant son enquête sur le déraillement de Montereau, s'est rendu à Tonnerre pour demander à un employé de la voie des précisions sur sa présence à proximité du train déraillé. Le magistrat se préoccupe également de retrouver les traces d'un ouvrier de nationalité italienne qui a disparu mystérieusement le soir même de l'accident.

D'autre part M. Milon, juge d'instruction de Melun, continue aujourd'hui à entendre des témoins susceptibles de lui fournir des éclaircissements sur cet attentat.

Dernière Heure

L'échange des titres décennaux 6 %

Paris, 4 juin. — Le « Journal Officiel » publie ce matin, un décret autorisant l'échange facultatif des titres décennaux six pour cent, obligatoirement nominatifs et inaliénables, délivrés en paiement d'indemnité de dommages de guerre, contre des obligations du Trésor 4%, amortissables en quinze ans et négociables en Bourse. Les titres décennaux qui seront accepté à l'échange ont été créés par les articles 19 et 20 de la loi du 27 février 1926, qui leur ont donné la forme nominative et inaliénable, en vue d'éviter qu'ils ne fussent jetés sur le marché pendant la crise aiguë qui sévissait alors. Les échanges se feront exclusivement aux guichets des trésoriers généraux, des receveurs des finances et des percepteurs.

On attend le « Zeppelin » à Séville

Séville, 4 juin. — Tous les préparatifs sont faits pour l'arrivée du « Comte-Zeppelin ». Le poste de T.S.F. a été installé et il a essayé d'entrer en communication avec le dirigeable, pour lui transmettre les renseignements météorologiques. On espère que le « Comte-Zeppelin » arrivera à l'aube et atterrira trois heures après, en raison du mauvais temps.

Un attentat commis par un évadé d'une colonie pénitentiaire

Tours, 4 juin. — Cet après-midi, à Chanceaux-sur-Choisille, le nommé Roger Rochedieu, âgé de 18 ans, originaire de St-Dizier, qui s'était évadé de la colonie pénitentiaire de Mettray où il était interné, a pénétré dans le château de Choisille inhabité depuis la mort récente de son propriétaire. Ce château était gardé par un régisseur, M. Alphonse Galland, ancien gardien de prison. Le jeune malfaiteur n'ayant rien trouvé dans le château, s'est emparé d'un fusil et apercevant M. Galland qui dormait sur un banc dans le jardin, lui a tiré deux coups de fusil, le blessant grièvement.

La gendarmerie prévenue a arrêté le malandrin.

EN GUYANE, VINGT FORÇATS SE SONT ÉVADÉS DU BAGNE

La Rochelle, 4 juin. — Au pénitencier de Saint-Martin (île de Ré), on vient d'apprendre la récente évasion du bagne de la Guyane de vingt forçats: Eugène Audouard, Irénée Briot, Adrien Couchard, Louis Coulomb, Paul Desprez, Ladislas Malachowski, Lino Oppici, Louis Pirène, Alphonse Reingpach, Constantin Makaroff, Louis Troude, L. Lubowiecki, Jean Cassau, Francisque Chapoul, Louis Culet, Pierre Gasol, Yvon Robus, Joseph Linarès, et notamment Henri Fosse, né à Anzin, Yves Gautier et Henri Bauw, nés dans le Nord.

Le Sultan du Maroc sur la Côte d'azur

Marseille, 4 juin. — Le sultan du Maroc est parti ce matin en automobile pour Nice où il est arrivé à 15 h. 30.

COURTES DÉPÊCHES

— **Le ministre de l'Air français** a adressé à M. Balbo, ministre de l'Aéronautique à Rome, le télégramme suivant : « L'Aéronautique française exprime à l'aviation italienne ses chaleureuses félicitations pour la magnifique performance accomplie par le commandant Maddalena et le lieutenant Cecconi. »

— **La Société italienne de sauvetage** qui, en 1929, on le sait, essaya vainement de repêcher les lingots d'or du paquebot anglais « Egypt », reprendra ses travaux. [illegible] été avec le vapeur « Artiglio ». Des techniciens suédois sont arrivés à Brest, ainsi que des appareils nouveaux, destinés à situer exactement l'épave engloutie.

— **M. Alcide Delmont**, sous-secrétaire d'Etat des Colonies, a présidé la réunion mensuelle des « Amis du Maroc ». On sait que cette Association est présidée par le général Calmel, qui fut l'adjoint du maréchal Lyautey et qui le remplaça au Maroc durant sa maladie. On sait aussi qu'elle a pour but d'organiser la liaison des Marocains de Paris.

Dernières Nouvelles Sportives

TENNIS

LES CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX DE BELGIQUE

Mlle Barbier (France), bat Mme Kembert (belge) par 6-3, 6-4: Brouwet-Bolle (Belges) battent les frères Williams (Argentins), par 6-0, 6-1, 6-1; Aschner-Leiner (Hongrois), battent Nuyttens-De Coninck (Belges), par 6-1, 8-6; Mme Haylock-Lester (Anglais) battent Mlle Gall (France), de Takats (Hongrois), par 6-0, 6-4: Grandguillot (Egyptien), bat Van Beeck (Belge), par 6-1, 6-4: Rogers (Irlande) bat Williams (Argentin), par 6-0, 6-0; Mlle Steckel (Danoise), bat Mme Henrequin (France), par 4-6, 7-5, 7-5; Malacek (Tchécoslovaque), bat Ewbank (Belge), par 8-4, 6-3: Mme Mathieu (France), bat Mme Kanter (Hollande), par 6-4, 6-3; Mmes Isaac (Belge), et Stockel (Danoise), battent Mlles Paire-Meunier (France), par 6-4, 4-6, 6-2; Mlles Gallay-Combesmale (France), battent Mlles Neuts-Brouwet (Belges), par 6-0, 6-1; Mlle Barbier-Granguillot battent Mme Sauvage (Belge), Williams (Argentin), par 6-0, 61; Mlle Lauters (Hollandaise), Siba (Tchéco), battent Mme Van Acker (Belge), et Zahar (Egyptien), pa r3-6, 6-3, 6-3.

Simple Messieurs: Peters (Angleterre), bat François (Belge), par 6-3, 6-2; Colombal (France), bat de Fraipont (Belge), par 6-0 et 6-1; Siba (Tchécoslovaque), bat Laloux)Belgique), par 6-0, et 8-6; Lesueur (France), bat Borin (Belgique), par 6-1 et 6-0; Borman (Belgique) bat de Takats (Hongrie), par 2-6, 7-5 et 6-3; Lester (Angleterre), bat Graeffe (Belgique), par 6-0 et 6-2: Bonte (Français), bat Leiner (Hongrie), par 6-2 et 6-3.

Simple Dames: Mlle Berthet (France), bat Mme Isaac (Belgique), par 6-4 et 6-4: Mlle Claude Anet (France), bat Mlle Dumonceau (Belgique), par 8-0, 7-8 et 6-0.

Double Dames: Mlles Gallay (France) battent Mlle de Spirlet et Mlle Lhoest (Belgique), par 6-2 et 8-6.

BOXE

GAVALDA A BATTU MANCINI A LA SALLE WAGRAM, A PARIS

Paris, 4 juin. — Gavalda est vainqueur de Alf. Mancini, aux points; — Van Haecke (Belge) est vainqueur de Sitnichenko (Persan), par arrêt de l'arbitre au premier round.

Combats préliminaires. — Six rounds : Bruzin est vainqueur de Le Garec, aux points; — Robert Georges est vainqueur de Barbier, par knock-out au premier round; — Huit rounds : Girard est vainqueur de Polderin, par abandon au cinquième round.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 4 juin.

Ventes, 2.000; importations, 8.073; Américain, baisse 11; Brésilien, baisse 11; Egyptien, baisse 10.

NEW-ORLEANS, 4 juin.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 15.14; — Cotons à terme: Sur janvier, 14.31-32; mars, 14.50-31; mai, 14.65; juillet, 15.54; octobre, 14.26-27; décembre, 14.32.

NEW-YORK, 4 juin.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 15.00. — A terme : Sur janvier, 14.58; février, mars, avril, mai, incotés; juin, 15.65; juillet, 15.79-81; août 15.10; septembre, 14.60; octobre, 14.45-46; novembre, 14.55; décembre, 14.61-63.

Nouveaux contrats : Janvier, 14.28; février, 14.38, mars, 14.44; avril, 14.50; mai, 14.59, octobre, 14.24-25; novembre 14.25; décembre 14.30-31.

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 3.000; aux ports du Golfe, 3.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 2.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 2.000; France et Continent, 14.000; pour le Japon, 3.000.

Marché des changes à l'étranger

Londres : Sur Paris, 123.90; Bruxelles, 34.916; Esc. hors banque, 2 3/16; Prêt à court terme, 1 1/2.

New-York : Sur Paris, 392 1/8; Londres, 486.36; Câb. transf., 485.84; sur Bruxelles, 13.95 1/4.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 314.00; — A terme : Sur janvier, 162.00; mars, 169.00; mai, 176.00; juillet, 144.00; septembre, 151.00; octobre, 156.00; décembre, 160.00. — Ventes, 44.000 tonnes.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, jeudi 5 juin :

Aujourd'hui, saint Valère.

Soleil : Lever à 4 h. 51; coucher à 20 h. 17.

Lune : Pleine le 11.

Bulletin météorologique pour la journée du 5 juin (Région Nord) : Beau temps, brumeux le matin, nuageux avec belles éclaircies ensuite; vent de Nord-Est; température stationnaire la nuit, en hausse le jour; minimum stationnaire.

Secrétariat des Familles, 17, rue des Champs : de 9 à 16 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : 10 h., Ecole des filles, rue de l'Industrie; 10 h., Ecole maternelle, rue de Flandre, 133; 15 h. 30, Ecole Pratique, place Notre-Dame.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 90, rue des Longues-Haies : à 14 h., consultation pour enfants.

Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, 43, rue de Cassel : à 14 h., consultations pour enfants.

Hippodrome-Théâtre : à 20 h., concert de l'Amicale des Arts.

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Voici le compte-rendu sommaire de la séance du 30 mai 1930:

Habitations à bon marché: subventions pour l'application de la loi Loucheur. — La Chambre de commerce a examiné 28 nouvelles demandes et y a donné satisfaction.

Consulat britannique à Lille. — Avis est donné de la nomination de M. Ch. Thomas Morrow aux fonctions de chancelier britannique au consulat de Lille.

Consulats de Yougoslavie en France. — Avis est donné d'une nouvelle répartition des juridictions des consulats yougoslaves en France, selon laquelle les pouvoirs de M. le Consul de Lille s'étendent sur les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Dénomination légale de la soie et des soies artificielles. — Ayant étudié la proposition de loi de MM. Méjean et Bosc, sénateurs, tendant à définir légalement la soie et à interdire la vente des soies de cellulose sous la dénomination de « soie artificielle » ou « soie végétale », bien qu'en principe elle soit toujours favorable à toutes les mesures susceptibles de sauvegarder le commerce honnête, considérant qu'il n'existe pas, en français, d'autre terme que ces expressions qui, en fait, ont force d'usage, la Chambre de commerce de Roubaix a émis le vœu que la proposition de loi de MM. Méjean et Bosc, déjà votée par le Sénat, soit rejetée par la Chambre des députés et que continuent à être admises, pour désigner les soies de cellulose, les expressions « soie artificielle » ou « soie végétale », seule étant considérée comme frauduleuse l'appellation « soie », sans adjectif ou « soie naturelle » appliquée aux soies de cellulose.

Prix de détail des combustibles liquides selon leur mode de conditionnement. — La Commission consultative pour l'étude et l'organisation du commerce en gros et au détail de l'essence, instituée près l'Office national des Combustibles liquides, au Ministère du Commerce avant consulté la Chambre de commerce de Roubaix sur l'opportunité d'une différenciation progressive du prix de l'essence, suivant son mode de conditionnement, celle-ci a émis le vœu qu'une différenciation de prix de l'essence soit établie, suivant le mode de conditionnement pour sa présentation à la vente.

Rappel d'impôts sur exercices écoulés. — La Chambre de commerce de Roubaix a émis les vœux suivants :

1° Que les délais prévus aux articles 70 et 97 du décret de codification des impôts sur le revenu soient ramenés à la deuxième année dont celle au cours de laquelle l'imposition aurait dû être établie;

2° Qu'il soit accordé au contribuable un délai identique pour procéder lui-même au redressement des erreurs qu'il aurait pu commettre à son détriment;

3° Que lorsque la comptabilité d'une entreprise aura été examinée, le contrôleur soit tenu de parapher les livres et aucun contrôle subséquent ne puisse être exercé, les opérations vérifiées — hors le cas de dissimulations frauduleuses — devant être considérées comme définitivement acceptées par l'Administration;

4° En cas d'imposition complémentaire intéressant les exercices écoulés, certains délais pour le recouvrement soient prévus et non point laissés à l'appréciation de l'Administration.

L'impôt sur les transports par chemin de fer. — La Chambre de commerce de Roubaix ayant étudié le projet d'augmentation du prix des transports par fer, dont il a été question dans certains organes de presse;

Considérant que l'économie générale du pays souffrirait gravement d'une augmentation des tarifs de transports et que la situation critique actuelle de certaines de nos industries pourrait s'en trouver dangereusement aggravée;

Emet le vœu:

Que, si le découvert des grands réseaux de chemins de fer les oblige à trouver des ressources supplémentaires, il ne soit procédé à une augmentation de tarif qu'avec la plus extrême prudence;

Qu'en tous cas, il est de toute nécessité que les augmentations qui seraient accordées soient compensées par des dégrèvements importants de l'impôt sur les transports par terre;

Qu'en tout état de cause, des dégrèvements s'imposent et doivent prendre place dans la refonte de notre fiscalité, dont elle a soutenu à maintes reprises la nécessité, l'économie nationale devant y trouver un stimulant de première importance, en même temps que l'indice du coût de la vie s'en trouvera très favorablement influencé.

Application de l'impôt sur le chiffre d'affaires aux frais de transport des marchandises. — La Chambre de commerce de Roubaix émet le vœu que le Gouvernement prenne l'initiative d'un projet de loi ayant pour objet d'exonérer les frais de transport de l'impôt sur le chiffre d'affaires quelles que soient les conditions dans lesquelles la vente a été conclue.

Modification et création de taxes sur les chèques postaux. — Prenant connaissance des taxes augmentées ou créées par la loi de finances du 16/4/30, au service des chèques postaux, la Chambre de commerce de Roubaix proteste énergiquement contre de telles mesures, qui majorent certaines redevances de 150 %, alors que le service des chèques postaux est en plein essor, dont l'une crée sans contre-partie pour le public des pénalités en cas de réclamation.

Chemin de fer tarif spécial P.V. II/III matériaux de construction. — A propos de la proposition d'inscrire, au chapitre VI, du tarif spécial P.V. II/III un renvoi précisant que « les prix de ce chapitre sont applicables aux chargements mixtes de coulis réfractaires et de briques non émaillées, en asphalte, en chaux, en ciment, en laitier, ou en terre cuite, comprenant au maximum 175 kilos de coulis réfractaires pour 1.000 kilos de briques. »

La Chambre de commerce de Roubaix émet un avis favorable à l'homologation de la proposition, dont il s'agit, sous réserve que la disposition, concernant les chargements mixtes de coulis et de briques réfractaires soit étendue à tous les chapitres intéressés du tarif spécial P.V. II/III.

Visites des usines de la circonscription. — La Chambre de commerce de Roubaix, étudiant le problème posé par les demandes de plus en plus nombreuses de visites d'usines a fait les observations suivantes:

Les visites d'étrangers à nos usines posent toujours un problème délicat, dont les données complexes ne peuvent être bien évaluées que par les organisations locales compétentes.

Il conviendrait par conséquent que toutes les personnes sollicitées d'organiser des voyages d'études commerciales et industrielles dans notre centre — fonctionnaires de l'Office du Commerce extérieur ou particuliers — prennent avant toute décision l'avis des groupements commerciaux et industriels de la localité.

Erection du monument du chanoine Vassart. — La Chambre de commerce a voté une allocation de mille francs, pour les frais d'érection du monument élevé à l'Institut Technique, à la mémoire du chanoine Vassart, en reconnaissance des services éminents qu'il a rendus à l'industrie roubaisienne.

(A suivre.)

HALLE FLIPO. — Beurre, 16.50; extra 17.75 et 21. Gruyère, 13; Café, 16.75Margarine, 9.20. Pain d'épices: 6.25. Biscuits : 6.50. 37580d

Le concert de gala de la section théâtrale de l'Amicale des Arts

C'est aujourd'hui jeudi, à 20 h., que la section théâtrale de l'Amicale des Arts donnera, au profit de sa sortie à Liége, sa grande soirée de gala au cours de laquelle elle interprétera les deux œuvres qu'elle exécutera au concours international, soit le 1er acte de « Mignon » et le 1er acte de « La Mascotte ». Nous donnons d'ailleurs le programme complet de la soirée sous la rubrique « Concerts et Spectacles. »

Il y aura, tout le fait prévoir, une salle magnifique pour applaudir aux vaillants efforts de ces Amicalistes, qui sans trêve ni merci ont travaillé depuis des semaines et des semaines à parfaire leur ensemble et leur jeu de scène.

Tous les amis de l'Amicale des Arts seront à l'Hippodrome pour applaudir ces jeunes gens, qui viennent d'être désignés par la Fédération française pour la représenter au concours de la Fédération internationale. C'est un redoutable honneur, mais les Roubaisiens savent que les couleurs françaises seront bien défendues et que l'on peut espérer sinon une éclatante victoire, du moins un classement parfait.

Nous rappelons que les portes de l'Hippodrome seront ouvertes à 19 h. 30 et que la soirée commencera, contrairement à l'indication des tickets, à 20 h. très précises.

Des places sont encore en vente au siège, 108, rue des Arts où se fait la location. Pourtours, 4 fr.; 1re galerie, 3 fr.; 2e galerie, 2 fr.

LE BAUME SIMON en frictions deux fois par jour est le meilleur calmant local des douleurs rhumatismales. Dans les cas d'engourdissement ou d'ankylose plus ou moins accentués, il rétablira les mouvement des membres. Toutes pharmacies et brochure explicative au dépôt : Phie Corbeaux, 11 bis rue de Lannoy, Roubaix. 595d

UN ROUBAISIEN REÇOIT LA MÉDAILLE D'HONNEUR DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Nous apprenons que la médaille d'honneur pour services rendus à l'Education physique vient d'être attribuée à un de nos concitoyens, M. Gaston Duburcq.

Le nouveau décoré qui, entre autres titres, est président de la Fédération des Amicales des Anciens élèves des écoles publiques et de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole Turgot, est également membre du Comité départemental du Nord de l'Union des Sociétés de préparation militaire, administrateur de l'Ecole de tir et de préparation militaire de la Fédération.

M. Gaston Duburcq est officier d'Académie depuis 1908, chevalier du Mérite agricole, lauréat de la Ligue française de l'Enseignement et de Société nationale d'Encouragement au bien, enfin chevalier de la Légion d'honneur depuis 1924.

Toutes nos félicitations à M. G. Duburcq pour la nouvelle distinction dont il est l'objet.

POUR LA MER ET LA CAMPAGNE. — Le plus grand choix de MEUBLES RUSTIQUE à L'AMEUBLEMENT GÉNÉRAL à Roubaix. 69

MORT DE M. JULES GOETHALS

Nous apprenons avec un vif regret la disparition d'une personnalité très en vue de la Mutualité roubaisienne: M. Jules Goethals, caissier des Etablissements Wibaux-Florin, décoré de la médaille d'honneur du Travail et de la médaille d'or de la Mutualité, président des Prévoyants de l'Industrie et du Commerce Roubaisiens, où il avait succédé au regretté Edouard Duquenne, trésorier administrateur de la société de secours mutuelle « La Mutualité Maternelle Roubaisienne », administrateur de la société de secours mutuels « La Mutualité Maternelle Roubaisienne », administrateur de la société de secours mutuels « La Mutualité Maternelle Roubaisienne », est décédé dans sa soixante-huitième année, à son domicile, rue de Mézières, 18, à Tourcoing (Blanc-Seau).

Par la dignité de sa vie, toute de désintéressement et de dévouement, l'aménité de son caractère et son inlassable activité au service des œuvres sociales et charitables, le regretté défunt avait conquis la profonde estime de tous ceux qui étaient en relations avec lui, en particulier dans les milieux mutualistes, où il ne comptait que des amis et où il laissera les plus sincères regrets.

Les funérailles de M. Jules Goethals seront célébrées samedi, à 9 heures, en l'église Saint-Eloi, à Tourcoing (Blanc-Seau).

BOUCAU : Soutiens toutes teintes. 37550

AUJOURD'HUI JEUDI 5 JUIN, ainsi que tous les jeudis suivants, distribution de Ballons aux Enfants à la **Pharmacie Corbeaux**, 11 bis, rue de Lannoy, à Roubaix. 37597d

UNE DES VICTIMES DE L'ACCIDENT D'AVIATION DE BERNES EST ORIGINAIRE DE ROUBAIX

Nous avons relaté le grave accident d'aviation survenu à Bernes-Fléchin, près de Roisel (Somme). Un triplace, piloté par M. Constant Plessis, 39 ans, de Saint-Quentin et deux passagers, MM. Jean Florin, 27 ans, agriculteur à Bernes et Paul Isèbe, 26 ans, chauffeur du précédent, est tombé et les trois occupants furent tués.

M. Jean Florin, l'une des victimes, était le deuxième fils de feu M. Auguste Florin-Desmoutiers, ancien fabricant, rue de la Fosse-aux-Chênes, à Roubaix. Il n'était marié que depuis huit mois.

COUTURIÈRES - MODISTES. — Pour vos ornements et boucles en Strass, adressez-vous chez **Trigallez**, 55, rue du Collège (angle de la rue Pellart), Roubaix. 126764

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PENSIONNÉS CIVILS ET MILITAIRES

Les pensionnés civils et militaires ont tenu leur assemblée générale dimanche, à 15 h., salle Vanoost, 87, Grande-Rue.

Commentant les derniers débats à la Chambre et au Sénat, au sujet de la discussion sur la péréquation automatique des pensions, le président fit remarquer que des déclarations tendancieuses avaient été faites en vue de faire croire au public que les retraites des anciens fonctionnaires étaient payées par les contribuables, alors qu'elles sont constituées par le retraité lui-même, au moyen de la retenue de 6 % et du premier douzième de son traitement. En outre, 40 % du produit des saisies et amendes sont prélevés par l'Etat et doivent être versés, d'après la loi des pensions de 1853, dans la caisse des pensions civiles.

L'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité:

Les Pensionnés civils et militaires de Roubaix et environs, réunis le 1er juin 1930, salle Vanoost, à Roubaix, au nombre de 120, protestent énergiquement contre le vote du Parlement, repoussant la péréquation automatique des pensions, protestent également contre les déclarations du rapporteur général du budget au Sénat, tendant à opposer les diverses catégories de citoyens français: déclarent qu'ils sont disposés à défendre leurs droits avec la dernière énergie, qu'ils ne cesseront leur campagne de protestation que le jour où ils auront obtenu la stricte justice reconnue par les lois de 1924, 1927 et méconnue en 1930 par le Parlement.

LA HERNIE ET SON TRAITEMENT. — Si vous avez besoin d'un bandage, réfléchissez que votre santé est en jeu ; ne l'achetez pas au hasard des sollicitations. Adressez-vous à la **Pharmacie des Produits CORBEAUX**, 11 bis, rue de Lannoy, Roubaix. 373964

UN HOMME TOMBE DANS SON ESCALIER ET SE TUE

Mercredi matin, vers 9 h. 30, M. Alphonse Buffels, âgé de 51 ans, vivant seul rue de Blanchemaille, impasse Defaux, cour Baert, 8, a été trouvé mort au bas de l'escalier conduisant du rez-de-chaussée à l'étage de l'immeuble qu'il habite.

M. le docteur Desbonnet, mandé aussitôt, a examiné le corps et a conclu à une mort provoquée par une fracture de la colonne vertébrale. La mort semble remonter à mardi, vers 22 h. Le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital aux fins d'inhumation.

M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, a fait les constatations d'usage.

DÉMÉNAGEMENTS. Wagons, Autos capitonnés GARDE-MEUBLES. Mme H. DAEL, Vidanges. Rue Blanchemaille, 42, Rx. (Tél. 34.40). 42800

La braderie de la rue de Leuze

Les commerçants de la rue de Leuze annoncent leur braderie annuelle pour le lundi de la Pentecôte; de nombreuses primes seront tirées au sort entre les marchands installés; jeux divers organisés par les commerçants.